



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PROVINOIS

2020-2022

RAPPORT DE LA CONCERTATION

Version provisoire

Juillet 2022



L'élaboration du PCAET du Provinois est une démarche coconstruite, telle que l'ont voulu les élus.

Dès 2019, la concertation des acteurs locaux des milieux économique, associatif, culturel, éducatif mais également des partenaires et organismes institutionnels à faciliter leur implication tout au long du processus d'élaboration du programme.

Elle a permis de nourrir la réflexion des élus communautaires à chaque phase du projet : de la construction de la stratégie à la définition du programme d'actions et du dispositif de suivi, et ainsi d'avoir un document concerté et opérationnel.

Bien qu'ils fassent l'objet d'une évaluation environnementale, en application de l'article R.122-17 du code de l'environnement (CE), les projets de Plan climat ne sont pas soumis à enquête publique.

Toutefois, une fois recueilli l'avis de l'autorité environnementale et en application de l'article L.123-19 CE, le projet du PCAET sera soumis à la participation du public par voie électronique pour une durée d'au moins trente jours.

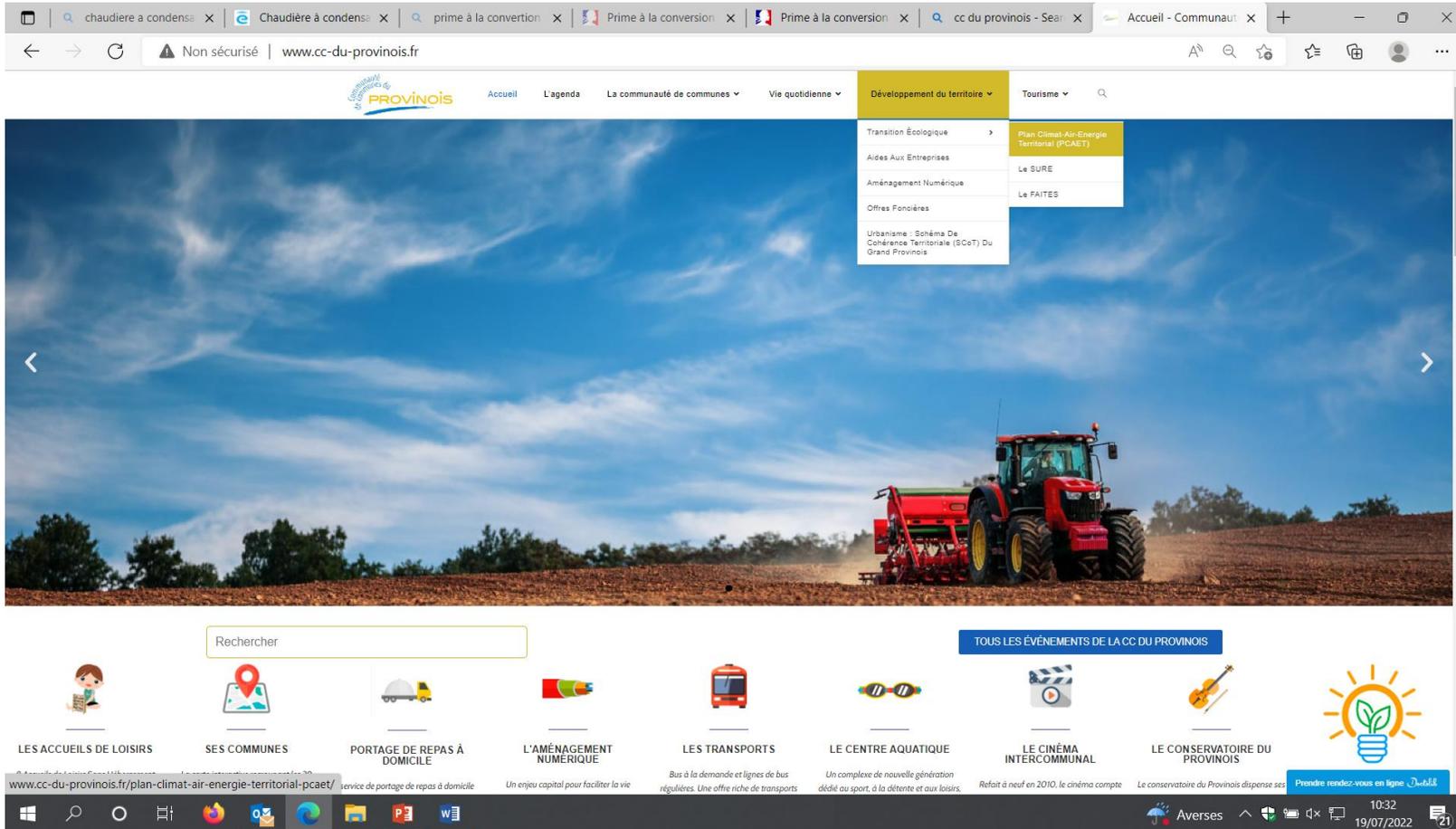
A l'issue de cette participation, et après prise en compte des avis du public, le Plan climat sera définitivement adopté par le Conseil communautaire début 2023.



Le bilan de la concertation se veut une restitution complète et sincère de l'ensemble des réunions de co-construction du programme qui ont jalonné son élaboration de 2020 à 2022 et structuré le plan d'actions opérationnel.

LE SITE INTERNET COMMUNAUTAIRE

Création en 2022 d'une sous-rubrique intitulée **Transition écologique-**



PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le PCAET, une démarche stratégique et concertée avec les acteurs locaux

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) promulguée le 18/08/2015 a confié aux collectivités territoriales, et notamment aux intercommunalités, un rôle majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique (article 138).

Le portage du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est une prérogative de la Communauté de Communes et sa mise en œuvre repose sur ses compétences et celles de l'ensemble de ses communes membres.

Le PCAET constitue un document stratégique fédérateur de la Communauté de Communes qui la mise en œuvre se décline sur plusieurs années.

Le PCAET est constitué d'une stratégie territoriale qui s'appuie sur un diagnostic et d'un plan d'actions opérationnel qui est le fruit d'un travail de co-construction avec les acteurs de terrain.

Le programme élaboré par la collectivité doit également être compatible avec le schéma régional climat air énergie d'Île-de-France (SRCAE) approuvé par arrêté du préfet de région le 14 décembre 2012 après son adoption par le Conseil régional, ainsi qu'avec les objectifs fixés par le plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France (PPA) approuvé par le préfet de région le 31 janvier 2018.

Dans ce cadre, la Communauté de communes porte des actions en propre dans le cadre de ses compétences mais assure avant tout un rôle de coordinateur des acteurs de son territoire qui font la transition écologique.

Le PCAET est une réponse locale aux grands enjeux de la transition écologique.

Le programme qui sera mis en œuvre pour les prochaines années donne les moyens à la Communauté de communes de planifier et coordonner toutes les initiatives sur le territoire qui organisent, la transition écologique dans tous les domaines de l'action publique et privée.

Documents à télécharger



SYNTHÈSE DIAGNOSTIC



SYNTHÈSE STRATÉGIE

Rechercher

Évènements À Venir

SEP 10 sam 20:00 FESTIVAL INVENTIO / Concert- Lect... @ Rotonde de Longueville

SEP 17 sam 15:00 FESTIVAL INVENTIO / Récital pour... @ Eglise Saint-Ayoul - Provins

Ajouter Voir le calendrier

Transports



Portage De Repas À Domicile



Le Centre Aquatique Du Provinois



Le Conservatoire De Musique



La Fibre Optique

Prendre rendez-vous en ligne

LE RELAI D'INFORMATION DU BULLETIN COMMUNAUTAIRE « PASSERELLE EN PROVINOIS »

Passerelles en Proinois est le bulletin d'information de la Communauté de communes du Proinois.

Chaque trimestre, il est distribué dans les 17 000 foyers du territoire et donc très largement diffusé.

L'édition du **second trimestre 2021** a permis de d'informer très largement les habitants du territoire des enjeux locaux de la transition écologique auxquels doit répondre le Plan Climat Air Energie.

A ce stade de son élaboration, la stratégie était en cours de définition.

PASSERELLES EN PROVINOIS
JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PROVINOIS

N°61
JUN 2021

Le Plan Climat Air Énergie Territorial du Proinois

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un programme d'actions qui vise à limiter l'impact du territoire sur le changement climatique.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial : où en est-on ?

Le diagnostic, initié en début d'année 2020, DRESSÉ LE « PORTRAIT CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE, POINT DE DÉPART DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE.

Le profil énergétique et climatique du Proinois

Bilan énergétique et émissions de gaz à effet de serre (GES)

Production d'énergies renouvelables

Avec 36 GWh de production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), le territoire couvre actuellement 4 % de sa consommation énergétique (2,5 % en Seine-et-Marne). L'air pur est de diminuer les consommations énergétiques et de réduire la part des énergies fossiles (gaz et fioul notamment) dans ce mix énergétique, afin de réduire leur impact carbone et sanitaire.

ENJEU : Réduire les consommations énergétiques et la part des énergies fossiles et augmenter la production des EnR&R conciliable avec la préservation des atouts pastoraux, touristiques et le cadre de vie de notre territoire. Cela signifie, par exemple, que le développement doit ne pas faire partie du mix énergétique choisi pour le territoire proinois.

www.cc-du-proinois.fr

Comment optimiser le potentiel de séquestration carbone ?

Le territoire émet du carbone mais il en séquestre à hauteur de 22 % (contre en moyenne 33 % en France) grâce à ses espaces agricoles et naturels.

ENJEU : Promouvoir l'évolution des pratiques agricoles et préserver et développer les espaces naturels pour une meilleure séquestration du carbone.

Quelle vulnérabilité au changement climatique ?

Face au changement climatique et à ses impacts, le PCAET analyse la vulnérabilité climatique du territoire. Ce dernier est exposé à des enjeux majeurs en lien avec la ressource en eau, la sécheresse et les épisodes de canicule, et le retrait et gonflement des argiles. Ces aléas ont un impact sur la santé (personnes vulnérables aux canicules, infection de la respiration en eau, etc.), sur l'activité agricole (baisse des rendements agricoles liés au manque d'eau et vagues de chaleur) et sur le cadre de vie (dégradation du bâti par les catastrophes naturelles, inconvénient d'eau).

ENJEU : Savoir s'adapter aux effets du changement climatique.

Comment agir ensemble ?

Habitat des logements plus performants

Le secteur du bâti est le secteur le plus consommateur d'énergie (42% des consommations). Environ un tiers des logements peuvent être considérés comme des passoires énergétiques (construits entre 1970 et 1990). Le bois est une ressource mobilisable pour le chauffage des logements mais subit encore un regain significatif au Poitou, source de pollution et d'émission de gaz à effet de serre. Une attention particulière doit être portée sur le centre historique de Proinois, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO dans les enjeux de rénovation.

ENJEU : Mettre en œuvre la rénovation énergétique du bâtiment.

Se déplacer autrement quand c'est possible et transporter mieux

Aire de covoiturage de Montoux-la-Provoise

Part des consommations domicile-travail

Un tiers des consommations énergétiques sont liées au secteur des transports.

Le caractère rural et étendu du territoire explique la forte dépendance à la voiture.

ENJEU : Repenser les déplacements et leurs formes : optimiser (pédale, covoiturage) et transformer (marché à pied, vélo, transport en commun, motorisation verte, etc).

Produire en préservant l'environnement

Le secteur agricole consomme relativement peu d'énergie (7 %) et représente un important levier de séquestration du carbone. Il est le plus émetteur de GES sur le territoire (33 %) (2^e secteur le plus émetteur au niveau national).

ENJEU : Accompagner l'évolution de l'activité agricole en pérennisant et élargissant des pratiques moins émissives telles que l'agriculture de conservation et de précision, pour allier préservation de la ressource en eau, stockage du carbone et réduction des émissions de GES, et un modèle économique agricole viable en producteur de richesses.

Des acteurs engagés

La Chambre Agricole de Région de France ainsi que les agriculteurs locaux travaillant sur le développement de techniques alternatives agroécologiques, l'agriculture biologique et les circuits de proximité.

Aussi bien accompagnent les communes de la Communauté de communes du Proinois, engagées dans une démarche agro phytosanitaire.

Consommer localement

Une nécessité de relocaliser l'activité économique du territoire en travaillant et produisant localement. Les entreprises locales agricoles, artisanales et industrielles peuvent être et déjà des acteurs allant dans le sens de la transition énergétique, avec le développement des EnR&R (méthaniseurs, etc.) ou encore le développement des circuits de proximité.

ENJEU : Développer les circuits de proximité (alimentaire, matériaux, énergies) et en faire la promotion auprès des usagers.

Une production locale initiée

Diprès GDF, les deux méthaniseurs de la CC du Proinois produisent plus que la consommation totale de gaz du territoire.

Un service unique pour la rénovation énergétique

La Communauté de communes du Proinois élabore actuellement son Plan climat air-énergie territoriale. Un des volets de ce plan est la mise en place d'une politique énergétique multiacteurs notamment en direction du patrimoine bâti. Pour répondre à cet enjeu, la Communauté de communes du Proinois a décidé de mettre en place, en partenariat avec l'association Seine-et-Marne Environnement, le service unique pour la rénovation énergétique (SUI « SURE ») sur son territoire.

Il reçoit ses rendez-vous au local situé au 30, rue Victor Garrier à Proinois (le local qui accueillait également la télé-médecine) les mardis et vendredis. Sur demande, des visites à domicile sont également possibles ce qui présente l'avantage de réaliser un diagnostic immobilier permettant d'affiner le conseil rendu. Ce service est totalement gratuit pour les administrés puisés, est financé par la Communauté de communes du Proinois avec le soutien du Département de Seine-et-Marne.

Pour contacter votre conseiller : Service unique pour la rénovation énergétique (SUI) 01 64 00 84 96 ou cc-du-proinois.fr

Vous voulez réduire la facture d'énergie de votre logement tout en préservant la planète ?

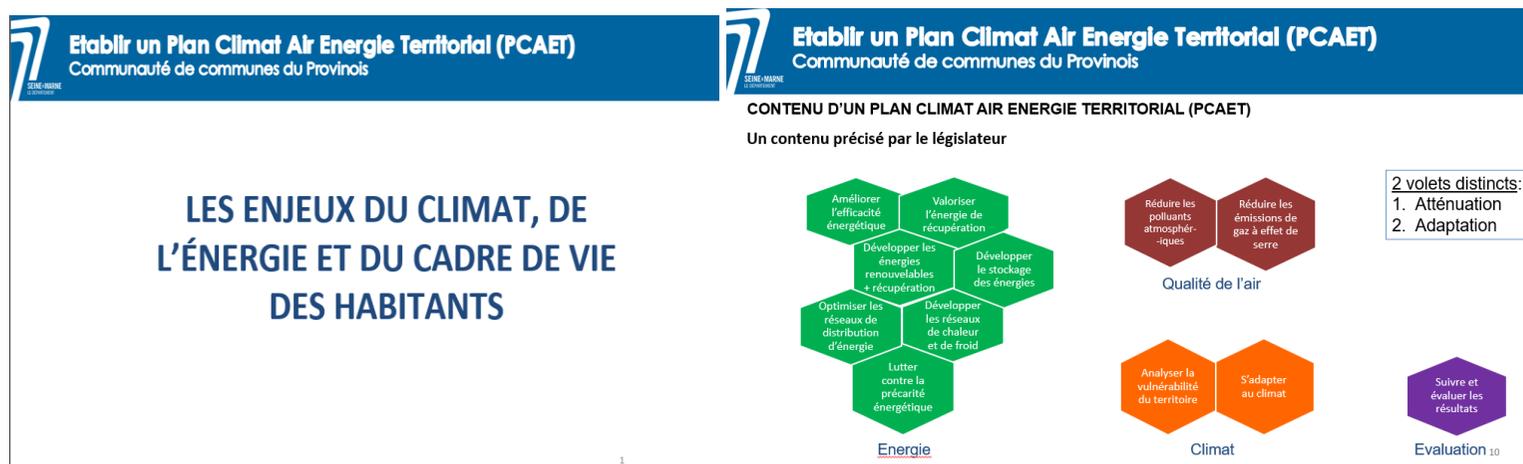
Le conseil habiter est financé par la Communauté de communes du Proinois, avec le soutien MEUTRES OBÉISSANCE DÉCLARÉ. Il est financé par le conseil d'habitat, les professionnels.

www.conseilhabiter.com
01 64 00 84 96
sure@cc-du-proinois.fr

SEMINAIRE ELUS

18 avril 2019

- **Format :** Séminaire
- **Objet :** Lancement du Plan climat / sensibilisation à la démarche de concertation locale
- **Destinataires :** Elus du territoire
- **Animation :** Communauté Départementale pour la Transition Energétique de Seine-et-Marne (CDTE 77)



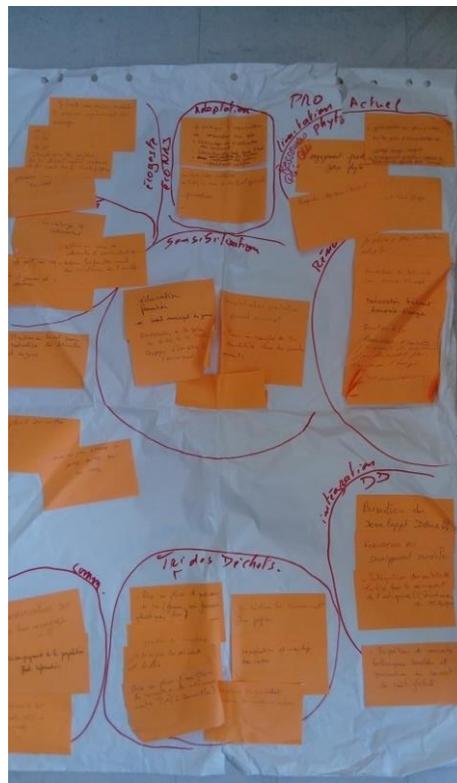
Objectifs du séminaire élus

Le séminaire élu était adressé à tous les élus du territoire. Il a été pensé comme outil de sensibilisation et présentation des enjeux d'un PCAET pour le territoire de la CC du Provenois pour une appropriation de la démarche par la collectivité. Le séminaire permet notamment à l'EPCI de définir les enjeux et pré objectifs de la transition énergétique sur son territoire, et de structurer collectivement sa démarche de CAET (points de vigilance, cartographie des acteurs, planning). Ce séminaire a été l'occasion de présenter aux élus le contenu d'un PCAET ainsi que les enjeux du climat, de l'énergie et du cadre de vie des habitants.

SEMINAIRE ACTEURS

10 décembre 2019

- **Format :** Séminaire
- **Objet :** Lancement du Plan climat / sensibilisation à la démarche de concertation locale
- **Destinataires :** Acteurs locaux (économiques, associatifs, éducatifs, institutionnels) et élus
- **Animation :** Communauté Départementale pour la Transition Énergétique de Seine-et-Marne (CDTE 77)



Objectifs du séminaire acteurs

Le séminaire adressé à tous les acteurs du territoire a été voulu par la Communauté de communes du Provinois comme l'acte fondateur du volet concertation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Il vise à associer étroitement les acteurs à son élaboration, dès la phase diagnostic, pour faire émerger des pistes d'actions réalistes et en adéquation avec les enjeux locaux.

3 objectifs étaient visés :

- sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux climat et énergie,
- élargir le réseau d'acteurs à impliquer dans l'élaboration du PCAET pour en faire un réel projet de territoire,
- alimenter le projet de PCAET.

Le format choisi pour la réunion a consisté à organiser des ateliers vivants autour de l'adaptation au changement climatique.

Synthèse des contributions

- Les grands enjeux liés au changement climatique (jeu de cartes)

Les risques pour le territoire :

- les risques en lien avec l'eau – quantité, alimentation en eau potable, activité agricole et sécurité des personnes et des biens en lien avec les inondations.
- la qualité de l'air et les impacts sur la santé, malgré le caractère rural du territoire (influence des flux d'ouest)
- l'aggravation de la précarité énergétique des habitants les plus vulnérables
- l'appauvrissement de la biodiversité
- le gaspillage alimentaire et l'urbanisation (imperméabilisation des sols, allongement des distances sous l'effet de l'étalement urbain), perçus comme des facteurs aggravants.

L'adaptation au changement climatique

- une opportunité pour le développement économique du territoire et la filière agricole (éco-matériaux, production de biogaz, circuits courts pour l'approvisionnement alimentaire) et le secteur de la construction et de la rénovation (réhabilitation thermique des bâtiments).

- les gains pour la santé (développement des modes de déplacements actifs),
- la préservation des milieux et ressources naturels (nature en ville, économie des ressources en eau),
- la réduction de la production des déchets (diminution des coûts).

Les axes pour atténuer les effets :

- la filière construction/rénovation : efficacité et sobriété énergétique et usage de matériaux de construction d'origine biosourcée
- la mobilité alternative à la voiture individuelle : développement d'infrastructures adaptées (aires de co-voiturage et multimodales, pistes cyclables...)
- la sensibilisation des citoyens en tant qu'acteurs du changement
- la production locale de ressources (énergie, alimentation)



- Identification des actions menées (post-it) - le chiffre entre parenthèse indique le nombre de fois où l'idée a été formulée)

Ce que vous faites pour atténuer les effets du changement climatique

Thèmes	À titre personnel	À titre professionnel
Réduction du gisement de déchets	Tri des déchets (6) Compostage (5) Limitation de la production de déchets (3) : Attention portée au suremballage, au gaspillage alimentaire, utilisation d'une gourde, réutilisation papier en brouillon	Collecte et tri sélectif des déchets Déchets valorisables Mise en place de processus de tri (métaux ferreux et non ferreux, plastiques, bois) Promotion du compostage Mise en place d'une filière de recyclage de matériaux inertes (15 à 20 000 t / an) Récupération et recyclage du carton Récupération des déchets pour la méthanisation Sensibilisation à la gestion des déchets des clients Réduction de la consommation de papiers
Économies d'énergie (écogestes, Isolation, efficacité énergétique) Sobriété énergétique	Gestion du chauffage : Rénovation totale d'une maison Maîtrise de la chaleur à l'intérieur Température intérieure limitée à 15°C Programmateur sur la chaudière Gestion du chauffage selon les pièces Maîtrise des températures Sobriété énergétique	Commerce équipé d'un thermostat pour l'économie d'énergie Rénovation de bâtiments (3) Choix de matériaux adaptés, des écogestes (gestion des mails, usage limité des équipements / outillage électrique)
	Autre : Utilisation d'ampoules LEDs (2) Éteindre les lumières (2) Pas de sèche-linge l'été Taille haie manuel	Limitation usage des mails Mutualisation des véhicules et engins de chantier Distribution de kits d'ampoules LEDs aux clients

Thèmes	À titre personnel	À titre professionnel
	Gestion de l'eau, avec des actions pour les économies d'eau	Gestion de l'eau : améliorer la qualité de la ressource à titre professionnel (0 phyto...)
Énergies renouvelables	Installation de solutions en énergies renouvelables	Communication sur les bioénergies
Mobilité	Co-voiturage (4) Plus d'avion Vélos pour les trajets courts Limiter les A/R en voiture	Covoiturage des collaborateurs Télétravail Utilisation du parc de véhicules électriques Eco-Conduite : Moteur coupé à l'arrêt
Eau : Quantité et Qualité	Récupération des eaux de pluie (3) Équipements pour les économies d'eau (robinets...)	Participation aux plans d'actions sur les aires d'alimentation des captages Développement de systèmes de traitement des effluents d'eaux usées Démarche zéro Phytos (2) Récupération des eaux de pluie
Sécurité alimentaire Circuits courts	Adhésion à une AMAP Moins de viande (2) Achat bio Consommation locale (3) dans des magasins locaux (1)	Mise en place de jardins partagés pour mes clients
Biodiversité	Entretien / plantation d'arbres	Plantations d'arbres
Communication/ sensibilisation		Accompagnement de la population / flash info Conseil municipal des jeunes Articles dans journal municipal Campagnes d'éducation à l'environnement Rappel des éco-gestes chaque mois dans le journal de l'entreprise
Développement durable		Promotion du développement durable Formation au développement durable Intégration des outils RSE dans le management de l'entreprise (2 structures de 15/20 pers)

Thèmes	À titre personnel	À titre professionnel
		Développement de nouvelles offres RSE à destination des territoires (rénovation énergétique, plan canicule/grand froid, recyclage, fibre)
Marchés Investissements /		Proposition de variantes techniques durables et promotion du concept de coût global Prise en compte de la durabilité dans les investissements Alternatives techniques plus favorables dans les appels d'Offres
Agriculture		Agriculture de conservation des sols : couverture des sols toute l'année / cultures intermédiaires (stockage de carbone) Diminution de l'utilisation du carburant Choix des cultures Utilisation d'un GPS Formation

ATELIERS ACTEURS / PARTENAIRES

10 mars 2020

- **Format :** Ateliers de travail
- **Objet :** Co-construction du diagnostic territorial
- **Destinataires :** Acteurs locaux (économiques, associatifs, éducatifs, institutionnels)
- **Animation :** Vizea

Cette journée d'ateliers à destination des acteurs du territoire avait pour finalité de mieux **appréhender les projets existants** sur le territoire et de **mobiliser les acteurs à la démarche de PCAET** dans un temps court et un espace de co-construction.

L'objectif principal était de **faire un état de l'existant sur les actions déjà menées**, si ces actions ont été des succès ou non et pourquoi. Ensuite, les modifications ou suites éventuelles à donner à ces actions ont été abordées ainsi que les **nouvelles actions à lancer**.

Les ateliers ont été un outil structurant pour compléter le diagnostic du territoire et enrichir les réflexions d'une approche pragmatique pour la suite de la mission.

En outre les ateliers ont fixé la concertation que la Communauté de communes du Provinois a souhaité engager avec les acteurs du territoire durant l'élaboration et la mise en œuvre de son Plan Climat.

Tous ont été invités à rejoindre la démarche pour permettre que le plan d'actions à venir du PCAET du Provinois soit partagé par le plus grand nombre : agents de la CC et des communes, élus du territoire, partenaires et institutionnels, acteurs économiques, habitants.

Ils ont été par la suite suivis d'un travail d'analyse des propositions pour identifier des axes stratégiques. Ce travail d'analyse s'est lui-même appuyé sur des séances de travail en ateliers thématiques de manière à construire, en s'appuyant également sur le diagnostic, un plan d'actions opérationnel.

Quatre ateliers animés ont été organisés sur la matinée :

9 :00 – 10 :15

Pratiques des entreprises
Energies renouvelables
Tertiaire



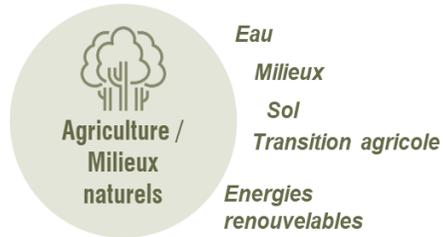
Table 1 : Atelier sur l'industrie et le commerce

10 :30 – 12 :00



Qualité de l'air
Mobilité
Modes doux
Covoiturage
Transport en commun
Bruit

Table 3 : Atelier sur le transport et le fret



Eau
Milieux
Sol
Transition agricole
Energies renouvelables

Table 2 : Atelier sur les espaces agricoles et les espaces naturels



Rénovation énergétique
Mode de chauffage
Urbanisme
Précarité énergétique
Qualité de l'air
Alimentation
Economie circulaire
Zéro déchets
Circuits courts
Réemploi

Table 4 : Atelier sur le résidentiel et le tertiaire

Synthèse des échanges ATELIER 1:

Une sensibilisation de plus en plus importante mais un **manque de communication** et de sensibilisation identifiés par les participants
Des opportunités pour promouvoir une économie circulaire et durable : le bioGNV.

Importance du rôle des élus pour **coordonner, fédérer** : une gouvernance à installer avec l'identification de référents clés (élus ou partenaires) pour porter les bonnes pratiques.

Des projets engagés à poursuivre pour assurer un retour d'expérience

Synthèse des échanges ATELIER 2:

De **nombreuses structures publiques et privées** portent déjà des **projets de transitions écologiques et énergétiques** : nécessité de capitaliser et de s'entraider

Articulation indispensable avec les plans d'actions engagés sur les Zones Prioritaires d'Actions (ZPA) du territoire (Contrat Eau et Climat porté par le S2e77).

Un enjeu de **financement**.

Synthèse des échanges ATELIER 3:

Une offre de transport optimisée par des **services variés mais insuffisamment connus et empruntés** ;

Des opportunités pour développer des **carburants alternatifs** (BioGNV, électricité, huiles végétales).

Un enjeu de **réduction des besoins de déplacements** ;

Des projets en cours à renforcer pour une mobilité plus durable (service de transports à la demande, BioGNV, plan vélo...)

Un enjeu lié à la dynamique de regroupement scolaire : une bonne couverture du territoire par les bus scolaires, mais certains élèves sont amenés à faire des temps de trajet très longs.

Un enjeu lié aux axes de transports principaux, sources de nuisances et de pollutions.

Synthèse des échanges ATELIER 4

La nécessaire mise en place d'un **guichet unique** de la rénovation pour les habitants de la CC du Provençois ;

Un besoin de **formation** et de structuration d'une filière de professionnels sur le territoire pour la rénovation.

Un enjeu lié au **financement de la rénovation** et à l'identification des logements ciblés par la réglementation.

Un enjeu de **développement de l'utilisation des matériaux biosourcés** dans la construction (neuf et rénovation) et du bois-énergie avec des installations performantes

Séminaire élus

8 octobre 2020

- **Format :** Séminaire
- **Objet :** Présentation des enjeux du diagnostic
- **Destinataires :** Elus du territoire
- **Animation :** Vizea

Ce séminaire avait pour objectif de présenter les résultats de la phase diagnostic aux élus du territoire. Les enjeux du changement climatique ont été rappelés. La démarche du PCAET, ses étapes et objectifs ont été rappelés. Enfin, les différentes thématiques du diagnostic ont été présentées :

- Consommations énergétiques
- Energies renouvelables
- Dépendance énergétique
- Qualité de l'air
- Emissions de Gaz à effet de Serre
- Séquestration carbone
- Vulnérabilité climatique

Ce séminaire a permis aux élus de s'approprier les enjeux du territoire et d'échanger avec le bureau d'études sur cette première phase du PCAET.

Ateliers sur la stratégie territoriale

21 janvier 2021

- **Format :** Ateliers de travail
- **Objet :** Coconstruction de la stratégie territoriale
- **Destinataires :** Acteurs locaux (économiques, associatifs, éducatifs, institutionnels)
- **Animation :** Communauté Départementale pour la Transition Energétique de Seine-et-Marne (CDTE 77)

Les ateliers à visée stratégique ont été élaborés avec les élus et les acteurs territoriaux. Ils s'inscrivaient dans une volonté de partenariat que la Communauté de communes du Provinois souhaitait fixer avec les acteurs du territoire durant l'élaboration et la mise en œuvre de son PCAET.

Ces ateliers stratégiques ont été suivis d'un travail d'analyse des propositions permettant de construire la stratégie ainsi que la liste des actions à conduire pour constituer un plan d'actions opérationnel.



es sur la journ



9 : 00 – 10 :30	10 :30– 10 :45	10 :45 – 12 : 15	12 :15 – 13 :30	13 :30 – 15 :00	15 :00 - 15 :15	15 :15 – 16 :45
Se déplacer autrement et transporter mieux	Pause	Produire en préservant l'environnement	Pause déjeuner	Habiter des logements plus performants	Pause	Consommer localement

Les contributions ont été riches et les pistes d'actions opérationnelles nombreuses.

A partir des enjeux préalablement identifiés, elles ont permis d'alimenter qualitativement la réflexion et cibler des pistes d'actions qui, elles-mêmes, ont été déclinées en sous-actions directement opérationnelles.

Chaque participant a été invité à classer les actions par ordre d'importance ce qui a permis de les hiérarchiser.

C'est ce groupe d'actions qui a été repris en grande partie pour permettre d'élaborer le programme d'actions du PCAET.

Atelier 1 : Se déplacer autrement et transporter mieux

Sur ce thème il a été proposé de scinder l'axe stratégique « Encourager le déploiement de nouvelles mobilités décarbonées, douces et actives » en deux axes:

- Encourager le déploiement de nouvelles mobilités moins carbonées pour traiter des alternatives à l'autosolisme et des transports en commun
- Encourager le déploiement de nouvelles mobilités actives pour aborder le sujet de la marche et du vélo

Il a également été proposé de supprimer les axes : « Améliorer la gouvernance des transports » et « Réduire l'impact de la circulation automobile sur la qualité de l'air et de la santé » ces axes étant transversaux.

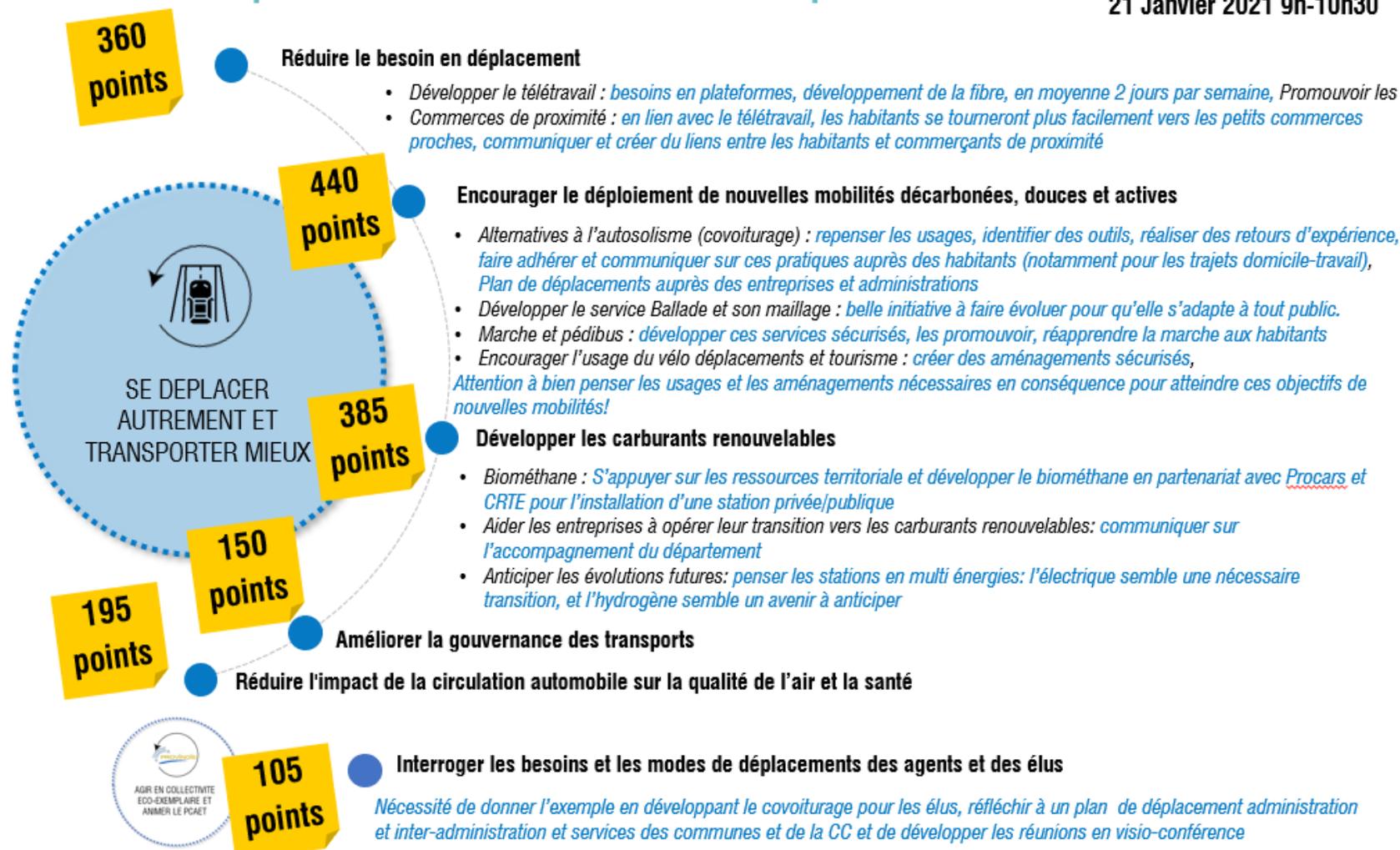


Restitution :



Se déplacer autrement et transporter mieux -

21 Janvier 2021 9h-10h30



Atelier 2 : Produire en préservant l'environnement

Sur ce thème, la notion d'exemplarité de la collectivité a été ajoutée (cf. axe 5 du thème).

L'interdépendance des différents axes a été soulignée, expliquant ainsi la difficulté de prioriser.

La notion de service rendu est importante sur cette thématique pour faire le lien entre l'agriculture la biodiversité et la résilience : « Pour pouvoir séquestrer, il faut d'abord produire », « l'agroforesterie: filière économique, biomatériaux, énergie renouvelable, séquestrateur de carbone et vecteur de lutte contre les coulées de boue »

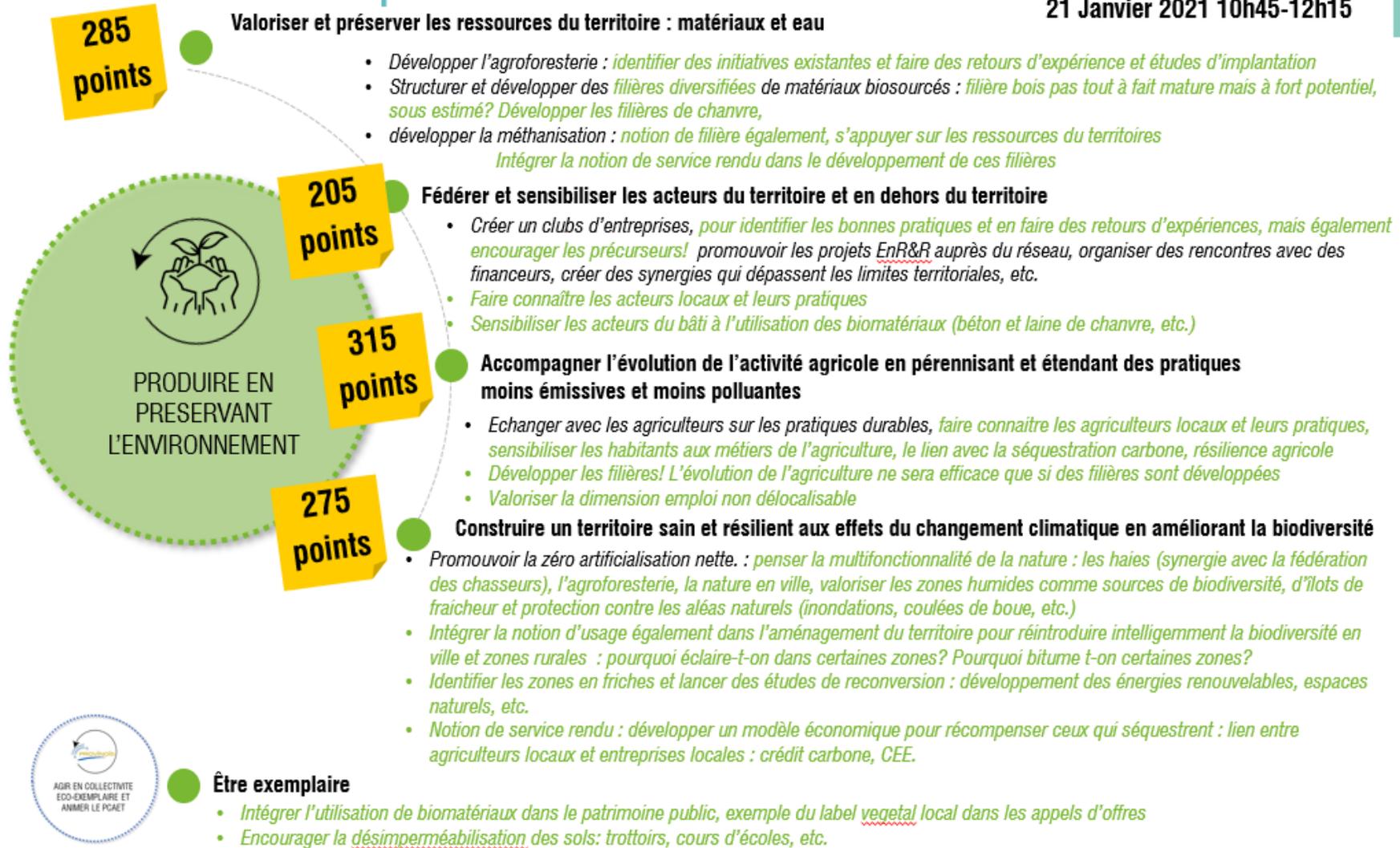


Restitution :



Produire en préservant l'environnement-

21 Janvier 2021 10h45-12h15



Atelier 3 : Habiter des logements plus performants

L'exigence d'identifier et accompagner globalement la rénovation des logements individuels ciblés réglementairement pour la rénovation est apparue comme une nécessité concernant cet axe.

Sensibiliser les propriétaires bailleurs à la rénovation énergétique est également un axe d'intervention pour toucher l'ensemble des logements.

Ranover les logements c'est aussi promouvoir et valoriser l'utilisation de biomatériaux et matériaux sains pour les projets locaux d'écoconstruction en permettant l'émergence de filières locales pour la production et l'approvisionnement.

La poursuite de la formation des professionnels en lien avec les structures syndicales est un corollaire de cette proposition.



Restitution :



Habiter des logements plus performants-

21 Janvier 2021 13h30-15h

295
points

● **Accompagner les propriétaires privés à la rénovation thermique et au développement des énergies renouvelables sur le parc de logements privés individuels et collectifs pour améliorer la qualité de l'air**

***Pistes d'actions:** Identifier les logements de catégories G et F ciblés réglementairement pour la rénovation, promouvoir le fond air bois pour accélérer le remplacement des systèmes de chauffage moins performants, réduction des émissions de particules liées au chauffage résidentiel au bois, etc.*

S'appuyer sur le SURE pour encourager la rénovation des logements individuels, en orientant sur des solutions efficaces pour remplacer le fioul

160
points

● **Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement, pour un impact positif sur la santé et l'environnement**

- *D'appuyer sur le SURE pour créer du lien entre les habitants et les entreprises locales du bâtiment*
- *S'appuyer sur le SURE et sur les Artisans pour promouvoir les bonnes pratiques et éco-gestes,*
- *Intervenir dans des salons de l'habitat pour permettre une sensibilisation des locataires également*
- *Organiser des ballades thermiques*

160
points

● **Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique**

- *S'appuyer sur le réseau existant et le consolider : CCAS, associations, assistances sociales autres partenaires à identifier pour capter les ménages en situation de précarité énergétique, les sensibiliser à la notion de précarité énergétique et les orienter vers les aides adaptées. Exemple du projet UDAF : permanences territoriales qui travaillent sur les budget des habitants*

165
points

● **Promouvoir une construction de logements exemplaires permettant de réduire les émissions de polluants et améliorer la qualité de l'air**

- *Structurer la filière de professionnels sur le territoire pour la rénovation, en s'appuyant sur le SURE*
- *Développer les filière de biomatériaux (Cf. ateliers produire en préservant l'environnement)*
- *développer la formation des professionnels du BTP à l'utilisation des matériaux biosourcés, etc.*

100
points

● **Augmenter la performance énergétique et environnementale du patrimoine public et réduire les consommations**

cellule de gestion optimisée et mutualisée du patrimoine public, rénovation thermique et déploiement des EnR, construction de bâtiments performants et exemplaires (bâtiments scolaires par exemple), etc. : penser les projets collectivement, de manières groupées

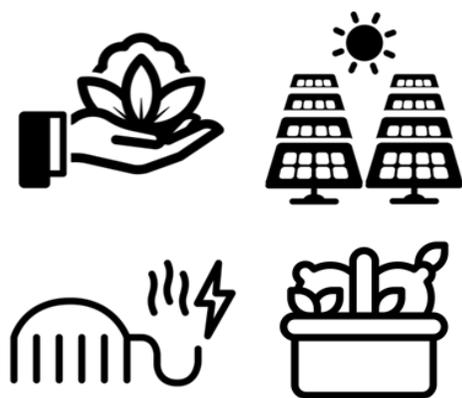


Atelier 4 : Consommer localement

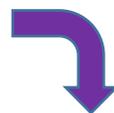
Pour cette thématique il a été souligné le lien entre les axes « développer l'économie circulaire et le réemploi » et « sensibiliser à une meilleure gestion des déchets ». Sur le territoire, sauf quelques exceptions, le tri des déchets se fait bien. L'enjeu sur les déchets correspond à une logique d'économie circulaire pour faire des déchets des uns la ressource des autres. Il a donc été proposé de fusionner ces deux axes.

La notion de gisement est une notion importante dans cette thématique. Définir les gisements pour ensuite penser leur valorisation.

La création d'emploi est également en argument en facteur de l'économie circulaire qui a été évoqué lors de cette thématique.



Restitution :



Consommer localement-

21 Janvier 2021 15h15-16h45



LES ENTRETIENS ET CONSULTATION DES ACTEURS POUR LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME D'ACTION

MAI 2021 – FEVRIER 2022

Lors de la phase de rédaction du plan d'action, il a été décidé de consulter directement les acteurs pertinents pour chaque thématique, au moyen d'entretiens et de transmission des premières versions des fiches actions pour qu'ils puissent les remplir avec les actions qu'ils porteront. De nombreux documents ont également été récupérés auprès de ces acteurs pour enrichir les fiches actions avec le plus d'éléments concrets, chiffrés et datés possibles. Cela permet ainsi un vrai engagement de la part des acteurs du territoire.

Cela a permis d'aboutir à un plan d'action multi-partenarial, le plus concret et rapidement applicable possible.

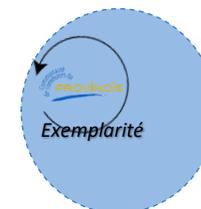
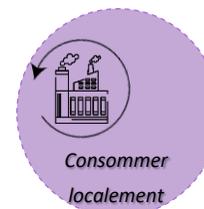
Les acteurs suivants ont ainsi été contactés :

- Fédération Française du Bâtiment
- Fransylva : Fédération Forestière d'Ile de France
- FOYERS DE SEINE ET MARNE : bailleur social
- SMETOM
- Chambre de Commerces et d'Industrie 77
- GRDF
- CMA 77
- Toutes les communes du territoire via un questionnaire
- Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France

LE FORUM DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU PROVINOIS

20 MAI 2022

- **Format :** Forum animé
- **Objet :** Présentation du plan d'actions du PCAET illustré par des témoignages d'acteurs locaux et syndicats porteurs de projets
- **Destinataires :** Elus locaux (communautaires et communaux)
- **Animation :** Département de Seine-et-Marne / Communauté de communes du Provinois



Le Forum de la Transition Ecologique du Provinois a clôturé la phase d'élaboration du PCAET par une présentation aux élus.

L'objectif attendu consistait à animer des interventions d'acteurs locaux identifiés par grands enjeux de manière à illustrer le PCAET du Provinois tout en valorisant les initiatives existantes.



HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

AXE 1

Enjeux

Le **résidentiel est le secteur le plus énergivore du territoire**, du fait d'un parc de logements principalement composé de logements individuels et de logements vieillissants et aux faibles performances énergétiques.

Les consommations du secteur résidentiel reposent majoritairement sur **l'électricité (40%)**, puis le **gaz (25%)**. On note également une **forte utilisation du bois**, énergie renouvelable pouvant présenter néanmoins un impact sur la qualité de l'air selon le type d'équipement utilisé.

Les principales ambitions à 2050 pour ce secteur sont de **réduire de près de moitié les consommations énergétiques et de deux tiers les émissions de gaz à effet de serre**.

Les actions

Accompagner la rénovation énergétique des logements individuels

Accélérer la rénovation énergétique du parc locatif

Mettre en réseau les différents intervenants sociaux pour le repérage des ménages en situation de précarité énergétique

Limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

Accompagner les ménages vers un usage plus sobre de leur logement pour un impact positif sur la santé



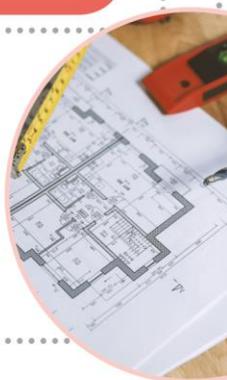
Accompagner la rénovation thermique et le développement des Energies renouvelables et de récupération pour améliorer la qualité de l'air

Cette action porte sur la communication autour des professionnels du bâtiment grâce à la réalisation d'un annuaire, mais également sur l'identification et l'accompagnement global des logements ciblés pour la rénovation.



Promouvoir un Habitat à faible impact environnemental

Il s'agit ici de promouvoir et de valoriser l'utilisation des biomatériaux et matériaux sains, mais également le remplacement des systèmes de chauffage peu performants ainsi que les projets d'écoconstruction.



Intervenants :

RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI

- Plateforme de rénovation Energétique (SURE) : **Intervention de Seine-et-Marne environnement, opérateur du SURE**
- Retours d'expériences sur l'utilisation d matériaux de construction biosourcés en matière de rénovation du bâti ancien
- **Interventions de deux particuliers du territoire**



SURE
UNITEUR DE LA RENOVATION ENERGETIQUE

Vous voulez réduire la facture d'énergie de votre logement tout en préservant la planète ?
La conseillère maîtrise de l'énergie, mise à disposition par le Comité de Développement du Provinois, délivre des conseils **NEUTRES, OBJECTIFS et GRATUITS** sur la rénovation énergétique de votre logement et la décoration des particuliers et des professionnels.

VENEZ RENCONTRER VOTRE CONSEILLÈRE
01 64 00 84 96
sure@cc-du-provinois.fr

Partners: Région Île-de-France, CC du Provinois, adil, caue, Seine-Marne 77, etc.

SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX

AXE 2

Enjeux

Le territoire du Provenois est un **territoire rural** marqué par une **dépendance à la voiture** et une **offre en transports en commun limitée**. La présence de la **RN4** induit un **trafic important renforcé** par la présence de nombreux sites de logistiques dans le département, engendrant **d'importants mouvements de fret**. Ce secteur est actuellement dépendant des produits pétroliers.

Ainsi, le secteur des transports représente **un tiers de l'énergie** consommée sur le territoire et des **émissions de GES**. A l'horizon 2050, les principales ambitions pour le transport sont de **réduire de près de 40% les consommations** et de **60% les émissions de GES**.

Les actions

Encourager le travail à distance et les solutions mutualisées

Développer les mobilités partagées et promouvoir leur usage

Favoriser l'usage des mobilités actives

Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains

Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGnV et créer des stations multi-énergies

Décarboner le transport pour les particuliers et les professionnels et encourager le développement de l'énergie électrique

Communiquer et sensibiliser sur les nouveaux modes de transports et de déplacement



ET SUR LE
TERRITOIRE



Redéployer les mobilités de transports collectifs urbains et interurbains

La CC du Provenois travaille avec Ile-de-France Mobilités pour restructurer le réseau urbain PROBUS. Grâce à cette action, le Transport À la Demande (TAD) sera également amélioré.



Accompagner l'émergence d'une filière locale pour l'utilisation du bioGnV et créer des stations multi énergies

Pour mettre en place cette action, les besoins en bioGNV des entreprises du territoire seront d'abord étudiés de manière approfondie. Cela permettra par la suite la mise en place d'une station publique bioGNV et multi-énergie accessible pour les entreprises, le fret et les particuliers, adaptée aux besoins du territoire.

Intervenants :

+ RESTRUCTURATION DU RESEAU DE TRANSPORT LOCAL

- (Transport à la Demande, transports collectifs..) :
Intervention de la **Communauté de communes**

+ CARBURANTS RENOUEVABLES

sur le projet de station d'avitaillement en BioGNV
Intervention de la **société PROCARS**

Carburant vert (Colza)
Intervention de la **société CMPC Transports**



PRODUIRE EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

AXE 3

Enjeux

Malgré une faible part des consommations d'énergie (7%), l'agriculture est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre du territoire. Ceci s'explique d'une part par le caractère très rural et agricole du territoire et d'autre part par les émissions d'origine non énergétiques, principalement issues du protoxyde d'azote et du méthane. Ce premier polluant provient de l'épandage d'azote tandis que le second est lié aux élevages de ruminants.

Le territoire se fixe donc comme principal objectif de diminuer de moitié les consommations énergétiques et de près de 70% les émissions de GES liées à l'agriculture à l'horizon 2050.

Les actions

Préserver la ressource en eau

Accompagner la mise en place de pratiques favorisant la séquestration du carbone

Accompagner l'évolution des pratiques favorisant la réduction des émissions atmosphériques

Diminuer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique d'origine anthropique ou végétale et améliorer la biodiversité

Sensibiliser les habitants aux métiers de l'agriculture et au lien avec la séquestration carbone, résilience agricole



ET SUR LE TERRITOIRE



Préserver la ressource en eau

La préservation de la ressource en eau passe par plusieurs leviers d'action. Dans un premier temps la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable permettra d'améliorer la qualité de l'eau distribuée et de diminuer les pertes réseaux. Ensuite, la protection des masses d'eau passera par la mise en place de programmes d'actions grâce aux Contrats de Territoire Eau et Climat. Enfin, les zones humides du territoire seront préservées grâce à un recensement et leur inscription dans les documents d'urbanisme.



Accompagner l'évolution des pratiques agricoles

Les pratiques agricoles telles que l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, l'optimisation de la gestion des prairies permettent d'augmenter la séquestration carbone. De même, il existe de nombreux moyens de diminuer les émissions de polluants atmosphériques dans l'agriculture, que ce soit par des techniques de travail du sol simplifiées, la couverture des fosses, l'utilisation de pendillards pour les épandages.

Intervenants :

+ PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Intervention du Syndicat de l'eau potable de l'Est Seine-et-Marne (\$2e77) :

+ SEQUESTRATION CARBONE/EMISSIONS

NH3/AGROFORESTERIE
Intervention d'une élue de la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne



Enjeux

Les activités **tertiaires et industrielles** du territoire représentent respectivement **11% et 7% des consommations** du territoire en 2017, et **5% des émissions de GES** chacune. **L'essentiel des activités tertiaires et industrielles du territoire sont concentrées à Provins.**

En 2050, les objectifs pour l'**industrie** sont de **réduire de près de deux-tiers les consommations** d'énergie et de plus de **90% les émissions de GES**. Les réductions prévues pour le **tertiaire** sont respectivement de 10% et de **85%**.

Il convient également de diminuer la production des déchets et d'améliorer leur gestion, ainsi que de développer les énergies renouvelables et de récupération.

Les actions

- Promouvoir une consommation alimentaire issue de la production locale
- Faire émerger un Projet Alimentaire Territorial pour la restauration collective
- Développer et promouvoir l'économie circulaire et notamment le réemploi
- Développer la valorisation des biodéchets dans la restauration collective et chez les particuliers
- Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire
- Accompagner les entreprises industrielles et tertiaires dans leur transition écologique
- Sensibiliser et communiquer sur la consommation locale et les circuits courts
- Sensibiliser à la gestion des déchets autour d'un projet pédagogique mené à l'échelle du territoire



Développer et promouvoir l'économie circulaire et notamment le réemploi

Cette action vise notamment à développer et promouvoir la réparation, le réemploi et la mobilisation des acteurs associés tels que les ressourceries. L'objectif est notamment de mettre en place des ressourceries publiques. Il s'agit également d'optimiser le recyclage des activités du bâtiment.



Promouvoir les projets d'EnR&R sur le territoire

Plusieurs sources d'énergies renouvelables et de récupération sont valorisables sur le territoire, telles que le solaire, la méthanisation, la filière bois-énergie et la géothermie.

Intervenants :

+ PRODUCTION LOCALE :

Intervention d'un producteur local (Maraîcher, gérant d'une AMAP)

+ PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : PLATEFORME D'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES :

Intervention du vice-Président du département de Seine-et-Marne en charge de l'agriculture

+ RESSOURCERIE/COMPOSTAGE

Intervention du Syndicat des Ordures ménagères SMETOM GEOODE

+ PRODUCTION ENERGETIQUE / METHANISATION :

1. Intervention d'un agriculteur méthaniseur, porter de projet local
2. Intervention de son cabinet conseil



Enjeux

Les collectivités territoriales ont un véritable rôle de modèle et de porteurs de la transition écologique. Ainsi, elles sont réglementairement définies comme les **coordinateurs de cette transition**. A ce titre, la Communauté de Communes du Provenois porte depuis plusieurs années des **actions en faveur de la lutte contre le changement climatique**, avec notamment des projets d'aires de covoiturage ou encore l'augmentation de la performance énergétique des éclairages publics.

La **CC du Provenois est véritablement motrice du PCAET** grâce à sa mobilisation de nombre d'acteurs du territoire, qui a notamment permis d'aboutir à ce plan d'actions multi-partenarial et pleinement adapté aux enjeux du territoire et du changement climatique.

Les actions

Assurer la gouvernance, l'animation et le suivi du PCAET

Établir un profil du territoire en caractérisant sa résilience pour anticiper et s'adapter à la survenue de perturbations futures (territoire miroir)

Diagnostiquer les bâtiments publics communautaires et communaux et programmer leur réhabilitation

Améliorer l'éclairage des espaces publics

Accompagner les initiatives scolaires et associatives en matière de transition écologique : dispositif F.A.I.T.E.S

Réduire les impacts des déplacements des agents et des élus

Mettre en œuvre et promouvoir une politique publique d'achats responsables

Aménager les espaces publics pour s'adapter au changement climatique



Accompagner les initiatives scolaires et solidaires en matière de transition écologique

La Communauté de Communes du Provenois souhaite ici poursuivre l'accompagnement apporté grâce au dispositif FAITES « Fond d'Appui aux Initiatives de Transition Ecologique et Solidaire ». Ainsi, en 2021 et 2022, ce fond a permis de soutenir 5 projets pédagogiques.



Intervenants :

✚ **ECLAIRAGE PUBLIC** - rénovation de l'éclairage public et trame noire



Intervention du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne

✚ **APPUI AUX INITIATIVES LOCALES : LE FAITES**



1. **Intervention de la Communauté de communes du Provenois**



2. **Intervention d'une Association d'Initiation à la Nature accompagnée par le FAITES**



3. **Témoignages d'Ecodélégués d'un Lycée accompagné par le FAITES**

